

**APPEL A CANDIDATURE-PROLONGATION**

**POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ**

Le Collège communal annonce l’établissement, le renouvellement intégral de la commission consultative communale d’aménagement du territoire et de mobilité (**C.C.A.T.M.**) en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d’âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L’acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l’association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu’il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d’une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l’association à son représentant.

Le formulaire d’acte de candidature est disponible sur le site internet de la Ville de Dinant à l’adresse suivante *:* [*http://www.dinant.be/*](http://www.dinant.be/)

Sous peine d’irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du **23/04/2019** au **07/05/2019** inclus.

* soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
* soit par courrier électronique ;
* soit déposé contre récépissé auprès des services de l’administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : Service Urbanisme, Hôtel de Ville, rue Grande 112 à 5500 Dinant, par téléphone : 082/404.813, par courriel : *service.urbanisme@dinant.be*.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale ff., Le Bourgmestre,

M. PIRSON. A. TIXHON.